

Programme Economie Bleue,
Pêche et Aquaculture



برنامج الإقتصاد الأزرق،
الصيد البحري و تربية المائيات

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Développement de l'Économie Bleue en Algérie

Axe Recherche et Innovation

Foire aux questions



Programme financé
par l'Union européenne



Partenaire Ministère de la Pêche
et des Productions Halieutiques



1. **A qui s'adresse cet Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) ?** Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) est ouvert à toutes les équipes de recherche :

- Chercheur.euse, doctorant.e, ingénieur.e, seul.e ou en consortium,
- Directeur.rice de laboratoire ou responsable d'établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche,
- Porteur.euse d'un projet au sein d'un centre de R&D, public ou privé.

2. **Je suis porteur(se) de projet, mais je ne suis affilié(e) à aucune structure de recherche, suis-je éligible à cet AMI ?** Cet AMI s'adresse principalement aux chercheurs affiliés à une structure de recherche (université, laboratoire, centre de recherche...). Cependant si votre projet nécessite une expertise nous pourrions vous aider à créer un consortium.

3. **Quelles sont les thématiques ciblées dans le cadre de cet AMI ?**

Cet appel à manifestation d'intérêt s'élargit à tous domaines scientifique et technique intervenant sur les chaînes de valeurs des secteurs de l'économie bleue. Un intérêt particulier sera porté aux projets des domaines suivants, sans exclusivité :

- Le génie maritime ;
- Les biotechnologies marines ;
- Les énergies marines renouvelables ;
- L'aquaculture durable marine et continentale respectant les écosystèmes ;
- Les solutions de dépollution des zones marines, des ports et la valorisation des déchets ;
- Traitement et valorisation des saumures.

4. **Mon projet ne s'inscrit dans aucune des thématiques proposées, puis-je postuler ?** Cet AMI s'élargit à tous domaines scientifiques et techniques intervenant sur les chaînes de valeurs des secteurs de l'économie bleue. Une case « Autre » est prévue dans le formulaire.

5. **Quels types de projets sont éligibles à cet appel à manifestation d'intérêt ?** tous les projets de recherche R&D sont éligibles à l'exception de ceux ayant comme finalité la réalisation d'enquêtes.

6. **Puis je soumissionner avec un projet en cours d'exécution ?** Oui, nous encourageons la candidature de porteur.euse.s de projet en cours d'exécution ou ayant déjà des résultats (TRL > 3).

7. **Allez-vous financer les projets retenus ?** Non, il s'agit d'un Appel à *manifestation d'intérêt* dont l'objectif est de recenser les acteur.trice.s et les thématiques de recherche en économie bleue en Algérie et les valoriser.

8. **Quel type d'accompagnement proposez-vous ?** i) Accompagner les projets innovants à la candidature d'appels à projets internationaux, ii) Encourager la création ou consolidation de réseaux thématiques, consortium, nationaux et internationaux, l'augmentation de partenariat entre des institutions de recherche algérienne et internationales dans les domaines de l'économie bleue ; iii) Proposer un catalogue permettant la visibilité des projets.





9. **Qu'est-ce qu'un Technology Readiness Level (TRL) ou niveau de maturité technologique ?** Il s'agit d'un système de mesure employé pour évaluer le niveau de maturité d'une technologie.
10. **Comment identifier le TRL de mon projet ?** Un tableau comprenant des exemples de projets selon le niveau TRL est mis à votre disposition dans le document « règlement de l'AMI » téléchargeable sur notre plateforme : www.economiebleue.dz/ami.
11. **Quelles wilayas sont concernées par cet AMI ?** Toutes
12. **Comment postuler ?** Veuillez renseigner le formulaire en ligne <https://www.economiebleue.dz/formulaire-ami/>

